

Guide 1 – Prise en main d'Entrepilot

Version 1.0 du 13 octobre 2026. Ce guide décrit l'application telle qu'elle est aujourd'hui. Les écrans des chantiers, du planning, du pointage et des photos arrivent dans les prochaines versions : chacun aura son guide.

1. Se connecter

Entrepilot fonctionne **sans mot de passe** : à chaque connexion, vous recevez un code à 6 chiffres par e-mail.

1. Ouvrez **app.entrepilot.fr** dans votre navigateur (ordinateur, tablette ou téléphone).
2. Saisissez votre **adresse e-mail** et cliquez sur **Recevoir un code**.
3. Ouvrez l'e-mail « Votre code de connexion Entrepilot », recopiez le **code à 6 chiffres** et cliquez sur **Se connecter**.

Bon à savoir

- Le code est valable **10 minutes** et ne sert qu'une fois.
- Vous pouvez demander **5 codes par heure** pour une même adresse. Après 5 essais erronés, demandez un nouveau code.
- Vous restez connecté **30 jours** sur cet appareil, sauf si vous cliquez sur **Se déconnecter** (en haut à droite).
- Code non reçu ? Vérifiez vos courriers indésirables, puis redemandez un code après une minute.

2. Créer votre entreprise

À la première connexion, Entrepilot vous propose de **créer votre entreprise**. Vous en devenez le **dirigeant**.

1. **Nom de l'entreprise** : le nom que vos équipes connaissent (2 à 120 caractères).
2. **Numéro SIREN** : les 9 chiffres de votre entreprise (avis de situation INSEE, extrait Kbis ou en-tête de vos factures). Il est vérifié automatiquement dans l'annuaire public des entreprises.
3. Lisez les **conditions générales**, la **grille tarifaire** et l'**accord de traitement des données** (liens dans le formulaire), puis cochez la case d'acceptation.
4. Cliquez sur **Créer l'entreprise**.

Votre essai gratuit de 30 jours commence aussitôt, sans carte bancaire, avec toutes les fonctionnalités.

Message affiché	Que faire
« Numéro SIREN invalide »	Vérifiez les 9 chiffres (une faute de frappe est détectée immédiatement).
« Ce SIREN est introuvable dans l'annuaire des entreprises »	Vérifiez le numéro ; une entreprise très récente peut mettre quelques jours à apparaître.
« Cette entreprise est fermée »	L'annuaire indique une cessation d'activité : écrivez-nous si c'est une erreur.
« Cette entreprise (SIREN) utilise déjà Entrepilot »	Un compte existe déjà pour votre entreprise : demandez à son dirigeant de vous ajouter.

Un seul essai gratuit est possible par entreprise (SIREN).

3. Découvrir votre espace

- **En haut** : le nom de votre entreprise, votre rôle et le bouton **Se déconnecter**.
- **Le bandeau** sous l'en-tête indique les **jours d'essai restants**, ou l'état de votre abonnement.
- **Accueil** : la liste des modules de votre entreprise et, pour le dirigeant et l'administrateur, le bouton **Exporter les données**.
- **Modules** et **Abonnement** : visibles du dirigeant et de l'administrateur.

Les rôles

Rôle	Pour qui	Ce qu'il peut faire aujourd'hui
Dirigeant	La personne qui a créé l'entreprise	Tout : modules, abonnement, export des données
Administrateur	Un bras droit de confiance	Comme le dirigeant
Bureau	Secrétariat, comptabilité	Consulter l'entreprise
Chef d'équipe	Encadrement de chantier	Consulter l'entreprise
Salarié	Équipes de terrain	Consulter l'entreprise

Les droits sont toujours vérifiés par le serveur : un bouton masqué ne peut pas être contourné.

4. Choisir vos modules

Menu **Modules** (dirigeant et administrateur).

- Les modules **Socle, Chantiers, Planning, Pointage et heures** sont **toujours actifs** : ils forment le cœur d'Entrepilot.
- Le module **Photos** est **facultatif** : utilisez l'interrupteur pour l'activer ou le désactiver.

- Désactiver un module **masque ses écrans et refuse ses actions** ; ses données sont **conservées** et réapparaissent à la réactivation.
- Un interrupteur grisé est accompagné de son explication (par exemple « Toujours actif : ce module fait partie du socle »).

5. Besoin d'aide ?

- Écrivez-nous à **contact@entrepilot.fr** : réponse sous 2 jours ouvrés.
- Une **formation de prise en main (1 h, à distance) est offerte** à la souscription : demandez-la par e-mail.
- Guide suivant : **Abonnement et données**.